

NF - L'aéroport de Sion devant le peuple dans un contexte tendu, le référendum des Vert·e·s abouti

Guillaume Chillier 01 juil. 2026, 14:17

Les Vert·e·s et leurs alliés ont déposé 3813 signatures validées contre la loi sur l'aéroport de Sion. Le référendum aboutit dans un contexte tendu pour l'infrastructure. Votation probable le 29 novembre.

Le soleil chasse les pluies matinales et donne le sourire à la vingtaine d'opposants à l'aéroport de Sion 2.0. Visiblement très satisfaits, ils déposent ce mercredi à la Chancellerie 3813 signatures validées par les communes pour leur référendum contre le développement de l'infrastructure aéroportuaire.

Entre les Vert·e·s, le WWF, Pro Natura, l'association Ras-le-bol, les Grands-parents pour le climat, le Groupe haut-valaisan pour l'environnement et les transports (Oguv) ainsi que les sections de Sion et du Haut-Valais du Parti socialiste, ils ont récolté 4800 paraphes, alors que 3000 étaient nécessaires.

Nul doute que le contexte pesant autour de l'aéroport de Sion a aidé, entre la faillite de la compagnie aérienne Air Mountain, la suppression de 54 postes sur 110 à la start-up H55 ou encore les turbulences qui entourent le départ du directeur de l'aéroport, Christophe Chollet.

Sur la place de la Planta, certains évoquent aussi l'éphémère compagnie Powdair, censée relier Sion à plusieurs aéroports européens et qui aura finalement coûté au chef-lieu valaisan. La ville avait misé près de 200 000 francs sur ce projet qui n'a jamais vraiment existé.

30% à Sion

A Sion, plus de 1000 signatures ont été validées, soit près de 30% du total. Un chiffre qui serait plus bas si toutes les signatures avaient été validées. «Ici, il y a les nuisances liées à l'aéroport et la population n'oublie pas que les promesses sur le développement de l'aéroport n'ont jamais été tenues. Sans parler de l'argent injecté dans l'infrastructure», analyse Pierre Schertenleib, membre des Grands-parents pour le climat et conseiller général socialiste.

Il rappelle au passage que la «mauvaise gestion» de l'aéroport a nécessité, selon lui, un crédit supplémentaire de 600 000 francs en début d'année.

Largement acceptée par le Grand Conseil en mars dernier, la loi combattue doit permettre la création d'une société de gestion de l'aéroport, aujourd'hui piloté par la ville de Sion. Elle modifie aussi le financement de l'infrastructure en impliquant les communes et en allégeant la charge pour le chef-lieu.

L'objectif est de permettre à la nouvelle structure de trouver un équilibre entre utilité publique et rentabilité économique, grâce notamment à une augmentation importante de sa fréquentation.

Mathieu Clerc répète ce qu'il dit depuis le début des débats sur le développement de l'aéroport: «C'est un non-sens écologique et économique.» Pour le député écologiste, «la population ne comprend pas pourquoi de l'argent public sert des intérêts privés», en référence à l'utilisation de l'infrastructure par des jets privés.

À l'issue des débats de mars et après l'annonce du référendum, le conseiller d'Etat chargé du dossier, Christophe Darbellay, avait relevé que la loi était «bien préparée, soutenue par 80% du Parlement, les milieux économiques, touristiques et du sauvetage, ainsi que par l'association des riverains de l'aéroport».

Interrogé sur la situation difficile de l'aéroport par «Le Nouvelliste» début juin, le chef du Département de l'économie avait répondu qu'il y aurait «très bientôt» une «très bonne nouvelle concernant l'aéroport», sans en dire plus.

Selon toute vraisemblance, la votation populaire aura lieu le 29 novembre prochain, en même temps que le scrutin fédéral. Ce mardi, le Conseil fédéral a annoncé que, ce jour-là, la population suisse se prononcera sur le relèvement de la TVA pour le financement de l'AVS, l'initiative du Centre pour des «impôts fédéraux équitables pour les couples mariés», l'initiative pour une limitation des feux d'artifice et le référendum contre l'assouplissement de la loi sur le matériel de guerre. Nul doute que la participation sera forte.